



C H U C A E N

Intersyndicale CFDT-CFTC-CGT-FO-SUD-UNSA

Motion pour l'obtention d'effectifs supplémentaires

Monsieur le Président du Conseil de Surveillance,
Monsieur le Directeur Général,
Madame le Directeur de l'ARS,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

Les personnels du Centre Hospitalier Universitaire de Caen sont en souffrance.

Les conditions de travail se sont nettement dégradées depuis la révision unilatérale des effectifs dictée par le manque de moyens financiers de notre établissement.

Le niveau insuffisant de l'ONDAM et les réformes successives HPST, T2A sont des facteurs aggravants.

Les agents vivent au quotidien des difficultés liées au manque d'effectif et/ou au manque de personnel de remplacement engendrant : la remise en cause des congés annuels, RTT et fériés planifiés.

De plus les plannings sont remaniés à de nombreuses reprises sans que les agents soient personnellement informés des changements effectués. Combien de fois les soignants découvrent-ils ceux-ci en consultant le planning ?

Il n'est pas rare non plus qu'un agent soit contraint d'appeler le service avant son retour de congé pour connaître ses horaires de travail.

Les appels téléphoniques au domicile ou sur les portables sont fréquents et impactent la vie privée des agents.

Des textes règlementaires existent ainsi qu'un guide local d'organisation du temps de travail. Mais ceux-ci sont parfois voire souvent, non respectés.

Les cadres eux aussi en difficulté, doivent composer avec les moyens du bord !

La qualité des soins est menacée. Le temps consacré à l'accompagnement et à l'écoute des patients se réduit comme une peau de chagrin. Le risque de commettre une faute professionnelle s'accroît.

Les dépassements d'horaire souvent non récupérés et le nombre des heures supplémentaires augmentent (pour rappel : 77000 heures pour 2013 soit 2800 heures de plus qu'en 2012, astreintes incluses).

La devise actuelle est de « réaliser plus d'activité avec autant, voire moins de personnel dans certains secteurs ».

Cela n'est plus possible ! Il est urgent de sortir de cette logique financière implacable et de permettre aux agents mais aussi à l'établissement de trouver un second souffle !

Les agents et l'intersyndicale exigent :

- l'augmentation des effectifs et des mensualités de remplacement d'été,
- des pools conséquents qui ne soient pas absorbés immédiatement par l'absentéisme chronique,
- des recrutements sur les postes vacants directement en qualité de stagiaire.

L'intersyndicale CFDT-CFTC-CGT-FO-SUD-UNSA vous remet Monsieur le Président du Conseil de Surveillance, Monsieur le Directeur Général, Madame le Directeur de l'ARS, la pétition concernant la demande d'effectif supplémentaire qui a recueilli 1364 signatures.

Nous demandons que nos revendications soient entendues et prises en compte avec la mise en place rapide de mesures exceptionnelles. A cet effet, nous sollicitons le soutien du conseil de surveillance par l'adoption de la motion suivante :

« Le conseil de surveillance demande une augmentation de l'effectif du personnel non médical suffisante pour permettre aux agents d'assurer des soins de qualité et la sécurité des patients. »